Cop22 : La HACA incite les médias à s’engager en faveur de l'environnement

14 nov 2016

Dans le cadre de la COP22, qui se tient Marrakech du 07 au 18 novembre 2016, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a organisé, mercredi 09 novembre 2016, une rencontre intitulée « Les professionnels des médias, acteurs majeurs pour la protection de l’environnement ».

« Nous avons tous une responsabilité envers notre planète ». C’est avec ces mots que Mme Amina Lemrini Elouahabi, présidente de la HACA, a ouvert ce forum en s’adressant aux nombreux invités, représentants les principaux organismes médiatiques nationaux avant d’en rappeler l’objectif :

susciter un engagement commun des professionnels de medias pour l'après COP 22.

En guise d'état des lieux, Mme Lemrini a livré quelques résultats préliminaires d'un rapport en cours d'élaboration par la HACA indiquant que le volume horaire de la programmation ayant l'environnement comme thème dans 4 chaines télévisuels (Aloula, Alamazighia, 2M et Medi 1 TV) varie entre 0,9% et 5,7% du temps global de diffusion. Cette faiblesse quantitative se double, entre autre, d'une faible production nationale.

Modérée par Mme Khadija El Gour, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) qui en a défini les principales problematiques, cette rencontre a connu notamment la participation de MM. Nizar Baraka, président du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) et Driss El Yazami, président du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) tous deux membres du steering committee de la COP 22. Les deux intervenants ont partagé avec l'assistance les enjeux planétaires et nationaux de cette grande manifestation qu'abrite notre pays et mettant en exergue les attentes par rapport aux professionnels des medias.

De son côté, M. Bouchaib Ouabbi, membre du CSCA, a rappelé les dispositions constitutionnelles, juridiques et réglementaires relatives à la protection de l'environnement, et tout particulièrement la loi relative à l'audiovisuel, tel que révisée récemment, et les cahiers des charges des opérateurs, en soulignant l'importance du rôle que pourraient jouer les médias audiovisuels et le régulateur (la HACA), en la matière.

Dans leurs contributions respectives, le président du Syndicat National de la Presse Marocaine (SNPM), le directeur de l'Institut Supérieur de l'Information et la Communication (ISIC), le président de l'Union des Agences de Communications (UACC), le Représentant de la Délégation Interministérielle chargée des Droits de l'Homme (DIDH) de plusieurs operateurs audiovisuels, ont mis en exergue les atouts, les difficultés et les défis à relever afin que la question de l'environnement occupe une place centrale et transversale dans les métiers médiatiques.

Cette rencontre, considérée comme un point de départ, s’est clôturée sur l’idée partagée de lancer, très prochainement, une dynamique commune qui s’inscrirait dans la durée et qui ciblerait le double rôle des medias en tant qu’entreprises « vertes » et en tant que parties prenantes dans la promotion de comportements respectueux de l’environnement.

Il est à rappeler que la Conférence de Marrakech, **à laquelle la HACA participe avec un stand ouvert aux visiteurs avec assistance et offres d'informations sur l'institution, aux côtés d’autres institutions de Gouvernance**, est une conférence sur le réchauffement climatique. Elle est la 22e conférence des parties (COP22) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements et se tient sous le signe de l’action.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B